

NOTE D'INFORMATIONS - ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Modalités d'inscription :

Anciens élèves : ré-inscription via portail famille <https://portail-emd.agglo-rochefortocéan.fr>

Nouveaux élèves : dossier à retourner rempli, signé et complet avec les justificatifs demandés par mail inscriptions-cmd@agglo-rochefortocéan.fr ou au secrétariat.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités. Ceux remis hors délai seront mis en liste d'attente et validés uniquement en fonction des places disponibles.

Les inscriptions définitives en classes d'éveil/initiation (musique ou danse), en cursus musique et en cursus danse se font dans la limite des places disponibles et par ordre d'arrivée des dossiers. Les réponses aux demandes d'inscription sont transmises par mail pendant l'été.

Période d'activité :

- **Début des cours : Lundi 18 septembre 2023** (sauf cours du samedi atelier parent/bébé et jardin musical au 16 septembre et pratiques collectives selon planning).

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire ; les vacances débutent après les cours du samedi.

Pour information : fermeture du secrétariat du Conservatoire du 24 juillet au 27 août 2023

Elèves non débutants :

En musique, l'enfant est convoqué à un « test » début septembre afin de déterminer son niveau de formation musicale. Un mail est envoyé fin août par l'administration après traitement de la demande d'inscription. Pour ceux ayant déjà une pratique instrumentale, le professeur déterminera le niveau lors des premiers cours.

En danse, des séances de cours selon planning à l'essai sont proposées afin de déterminer précisément le niveau de l'élève.

Le Conservatoire de musique et de danse Michel Legrand est un lieu d'apprentissage « du faire et du vivre ensemble » dans lequel les élèves sont au cœur du projet pédagogique.

L'attention, l'assiduité et la présence des élèves tout au long de l'année à l'ensemble des cours et examens jalonnant leur parcours mais aussi aux différents projets de classe sont des facteurs essentiels à leur évolution musicale ou chorégraphique. Toute absence devra être justifiée auprès du secrétariat et anticipée chaque fois que possible.

Un travail personnel régulier est indispensable pour pouvoir appliquer les conseils des enseignants. Les parents d'élèves sont invités à s'informer régulièrement, tout au long de l'année, de l'évolution de leurs enfants auprès des professeurs qui se tiennent à leur disposition si besoin.

La présence en auditeur à des concerts, auditions ou spectacles du Conservatoire et de nos partenaires culturels enrichit la culture des élèves et fait ainsi partie de leur formation en développant leur esprit critique, leur motivation et leur connaissance du répertoire.

Les élèves sont tenus de participer à l'ensemble des manifestations publiques du Conservatoire de musique pour lesquelles leur participation a été requise.

Cursus général Musique / Danse :

PARCOURS	CYCLES	MUSIQUE	DANSE	NIVEAUX SCOLAIRES
		Atelier Parent-bébé	/	
		Jardin Musical	/	Petite section
Découverte	/	Éveil 1 Éveil 2 Initiation 1 Initiation 2		Moyenne section Grande section CP CE1
Exploration	Cycle I	C1.1 / C1.2 C1.3 / C1.4 <i>Examen de fin de cycle</i>	C1.1 / C1.2 Parcours A C1.3 / C1.4 <i>Examen de fin de cycle</i>	A partir du CE2
Consolidation	Cycle II	Parcours A C2.1 / C2.2 C2.3 / C2.4 <i>Examen de fin de cycle</i>	Parcours A C2.1 / C2.2 C2.3 / C2.4 <i>Examen de fin de cycle</i>	
		Parcours B (à la fin du C2.2)		
Approfondissement	Cycle III	Parcours A C3 <i>Examen de fin de cycle : CEM</i>	Parcours A C3 <i>Examen de fin de cycle : CEC</i>	
Adultes	/	En fonction des places disponibles		

PARCOURS MUSIQUE

- Atelier Parent/bébé, jardin musical, éveil 1 & 2, initiation 1 > se reporter à la note d'information
- A partir de l'Initiation 2, la formation musicale et les pratiques collectives (selon niveau et avis des professeurs) sont considérées comme objectif structurant du cursus musique et font partie intégrante du cursus pour tous les élèves et sont, à ce titre, obligatoires. Toute demande de dispense doit être motivée et déposée lors de l'inscription de l'élève.
- A la fin du C2.2 en formation musicale, le parcours B permet aux élèves, qui souhaitent continuer à s'investir dans les projets du Conservatoire, de bénéficier d'un cours individuel d'instrument en soutien à la pratique collective qui devient l'essentiel de la proposition sans pratiquer la formation musicale. Cette décision est prise en concertation avec les professeurs. L'élève ne peut plus prétendre à passer d'examen de fin de cycle.

Le jour et l'horaire du cours d'instrument est défini avec le professeur d'instrument fin août/début septembre.

Locations d'instruments :

Le parc instrumental est géré par l'APEEC (Association Parents d'Elèves et Elèves du Conservatoire).

La location est réservée en priorité aux élèves débutants et est consentie annuellement (de septembre à septembre). Tarifs : 37 € le trimestre + 100 € caution (non encaissée) + 8 € adhésion APEEC

Le professeur attribuera l'instrument à l'élève au premier jour de cours et le contrat de location sera à établir auprès de l'APEEC avant toute sortie lors d'une date dédiée ou aux dates de permanences.

Matériel pour les cours de formation musicale :

Les élèves doivent venir à chaque cours avec leur matériel : crayon à papier, gomme et manuel(s) (cf liste livres de formation musicale). En début d'année chaque professeur vous communiquera d'éventuels besoins supplémentaires qu'il faudra également apporter à chaque cours.

Matériel pour les cours de formation instrumentale :

Selon demande du professeur. Prévoir l'achat de petit matériel (anches, colophane, coussin...) pour équipement des instruments et partitions.

PARCOURS DANSE

- éveil 1 & 2, initiation 1 & 2 > se reporter à la note d'information
- En C1.1 et C1.2, les cours se composent d'un cours de classique et d'un cours de contemporain (indissociables), ces deux disciplines sont complémentaires dans l'apprentissage de la danse.
- Parcours A : à l'issue du C1.2, les élèves choisissent une dominante (classique ou contemporain) en accord avec l'équipe pédagogique. Les cours sont alors composés de 3 cours (classique + contemporain + dominante classique ou contemporain). Au fur et à mesure de la progression des élèves, le nombre de cours augmentera tout au long du cursus.
- Parcours B (à l'issue du C1.2 et à tout moment dans le cursus) : les élèves choisissent 2 cours de danse selon leur souhait ; classique + contemporain ou 2 cours contemporain ou 2 cours classique. Il n'y a pas d'examen de fin de cycle dans ce parcours. Les élèves ont la possibilité de réintégrer un parcours A, selon le niveau défini par les professeurs.

Informations diverses (matériel et tenue) > se reporter la note d'information

Association des Parents d'Elèves et Elèves du Conservatoire

L'A.P.E.E.C. en questions...

▪ **L'APEEC, qu'est ce que c'est ?**

C'est l'Association des Parents d'Elèves et des Elèves du Conservatoire de Rochefort. C'est une association loi 1901, qui vit grâce à ses adhérents (environ 200) et qui est gérée par des bénévoles.

Elle ne fait pas partie du Conservatoire, mais lui rend des services et en reçoit.

▪ **L'APEEC, pourquoi ?**

- Pour se faire représenter dans les instances de l'établissement (Conseil d'Établissement),
- Pour l'achat et la revente des manuels de Formation Musicale (bourse aux livres en juin et en septembre),
- Pour l'achat de pointes et demies-pointes à tarif préférentiel,
- Pour la location d'instruments, régulièrement entretenus et de bonne qualité,
- Pour l'achat des partitions d'examens à tarif préférentiel,
- Pour l'organisation des galas de danse, avec aussi une participation à l'achat des costumes,
- Pour l'organisation de concerts avec des professionnels, avec entrée à tarif réduit,
- Pour sa présence, toutes les semaines, au conservatoire (permanences sur plusieurs créneaux),
- Pour la relation privilégiée avec les personnels du conservatoire (Directrice, secrétaires et professeurs)...

▪ **L'APEEC, comment ?**

En adhérant à l'association (au tarif de 8 € par famille et par année scolaire), mais aussi en venant aux spectacles et concerts ! Cette année, en raison des conditions sanitaires et du non renouvellement des manuels, vous pourrez nous verser votre cotisation en déposant un chèque au secrétariat ou dans la boîte aux lettres (avec nom de l'élève au dos) ou en nous contactant lors de nos permanences.

▪ **L'APEEC, avec moi ?**

OUI ! L'association a besoin de vous, pour la faire vivre avec les adhésions, mais aussi pour les assemblées générales ou extraordinaires afin de participer activement à la vie de l'association. Le bureau a aussi besoin de forces vives et de renouvellement !

▪ **L'APEEC, ce n'est que ça ?**

Pour l'instant, oui, et c'est déjà pas mal pour aussi peu de membres actifs... Nous aimerions évoluer vers plus d'implication dans la vie du conservatoire, dans l'organisation d'événements internes au conservatoire, mais aussi dans les manifestations organisées par la ville de Rochefort ou la CARO. Sans membre supplémentaire, ce n'est malheureusement pas possible...

▪ **L'APEEC, comment la contacter ?**

Par mail à apec17@gmail.com ou via le secrétariat du conservatoire.

Pour conclure : REJOIGNEZ-NOUS !



FICHE D'ADHESION A L'APEEC

Cadre réservé à l'APEEC

ANNEE SCOLAIRE	N° adh	chèque	espèce
2023 / 2024			

Coût de l'adhésion (8 € par famille pour 2023-2024) à régler en septembre

NOM DES RESPONSABLES :

CODE POSTAL : VILLE DE RESIDENCE :

ADRESSE MAIL : TELEPHONE(S) :

NOM ELEVE	PRENOM	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE*		DANSE*	
			Oui	Non	Oui	Non

* cocher la case correspondante

Tarifs annuels Conservatoire de Musique et de Danse / Année Scolaire 2023/24

FM = Formation Musicale FI = Formation Instrumentale RS = Rock School ES = Electro School

Tarifs semestriels		Quotient Familial										Hors CARO
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	
Catégorie	Activités	0 € À 340,99 €	341 € À 510,99 €	511 € À 680,99 €	681 € À 850,99 €	851 € À 1 020,99 €	1 021 € À 1 190,99 €	1 191 € À 1 360,99 €	1 361 € À 1 530,99 €	1 531 € À 1 700,99 €	≥ à 1 701 €	
A	Atelier Parent / Bébé Jardin Musical	20,40 €		25,50 €	32,60 €	40,70 €	48,90 €	57,00 €	65,20 €	72,30 €	81,40 €	96,00 €

Tarifs annuels		Quotient Familial										Hors CARO
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	
Catégorie	Activités	0 € À 340,99 €	341 € À 510,99 €	511 € À 680,99 €	681 € À 850,99 €	851 € À 1 020,99 €	1 021 € À 1 190,99 €	1 191 € À 1 360,99 €	1 361 € À 1 530,99 €	1 531 € À 1 700,99 €	≥ à 1 701 €	
B	Musique d'ensemble	5,10 €		10,20 €	15,30 €	20,40 €	25,50 €	30,60 €	35,70 €	40,80 €	45,80 €	53,20 €
C	Eveil musical annuel FM Danse	34,60 €		46,80 €	59,10 €	71,50 €	103,80 €	119,20 €	134,50 €	149,80 €	168,00 €	308,00 €
D	Eveil musical + Danse FM + Danse FI / RS / ES	50,90 €		71,30 €	91,60 €	112,00 €	132,50 €	151,70 €	171,00 €	190,60 €	214,00 €	373,00 €
E	FI + Danse RS + Danse ES + Danse FI + RS / FI + ES RS + ES 2 FI	90,60 €		121,30 €	151,70 €	182,20 €	213,80 €	245,50 €	277,00 €	308,50 €	345,00 €	452,00 €
F	Danse + 2 FI Danse + RS + FI Danse + ES + FI Danse + RS + ES FI + RS + ES 2 FI + RS 2 FI + ES	127,00 €		169,00 €	211,00 €	255,00 €	299,00 €	344,00 €	388,00 €	432,00 €	483,00 €	634,00 €

	Hors quotient familial
Carte studio de répétition	10,00 €
Tarif horaire studio	4,00 €